



17 mars 2014

Réorganisation et réévaluation

Dans le cadre des rajustements organisationnels effectués par différentes unités d'affaires afin de centraliser leurs opérations, nombre de personnes en région ont été rattachées à des équipes de Montréal tout en restant à leur bureau. Or, leur emploi et leurs tâches ont évolué. Ils ont remarqué qu'ils effectuaient le même travail que leurs collègues de Montréal, mais sans avoir le même titre d'emploi ni le même niveau salarial.

Dans ce contexte, des membres en région ont demandé la réévaluation de leur poste. Le comité paritaire d'évaluation des emplois a étudié leur dossier et conclu que certains d'entre eux effectuaient bel et bien des tâches correspondant à un autre titre d'emploi.

Le syndicat voit d'ailleurs depuis quelque temps des spécialistes en région se faire reconnaître un nouveau titre d'emploi lié à un niveau salarial supérieur. Si nous déplorons la centralisation des opérations qui accentue la pression sur les membres en région, nous sommes fiers que ceux-ci utilisent les outils que leur donne notre convention collective pour revendiquer et obtenir la juste reconnaissance de leurs compétences et de leur travail.